Exploitation des chemins de fer-Loi

A Saskatoon les gens vous demandent «pourquoi le CN a-t-il vendu l'hôtel». Nous n'avons pas reçu de réponse. J'ai écrit au ministre des Transports il y a dix jours mais il n'a pas même eu la courtoisie de me répondre et de me dire pourquoi le CN avait vendu son hôtel à Saskatoon. Ce sont les citoyens de cette ville qui posent cette question. Le ministre n'a pas répondu parce qu'il n'en connaît pas raison, j'imagine. Apparemment, le CN peut ériger une tour à Toronto, mais il se trouve dans l'impossibilité de conserver le seul hôtel qu'il exploitait à Saskatoon.

Une voix: La ville de Toronto a obtenu la tour.

M. Gleave: La ville de Toronto a dit qu'elle aurait la tour. J'imagine que les Torontois ont raison. Tout de même, c'est un exemple de l'indifférence manifestée à l'égard des cheminots et des autres citoyens de ma circonscription, et nulle envolée oratoire de l'explosif ministre des Transports n'atténuera l'indifférence et le mépris manifestés à leur endroit et encore évidents ici ce soir. Le gouvernement devra faire mieux que cela.

Comme d'autres l'ont dit, le gouvernement actuel a conduit l'économie agricole de l'Ouest au marasme. Il n'y a aucune expédition de grain, les élévateurs sont pleins à craquer, les bovins de boucherie sont envoyés aux États-Unis, faute de moyens de transport vers l'Est du pays. Le gouvernement a imposé des restrictions à l'exportation de la viande de porc et de bœuf expédiée aux États-Unis et n'a pas songé à trouver d'autres moyens de transport depuis la grève des chemins de fer. On peut se demander si le ministère sait réellement ce qui se passe et ce que pensent véritablement les gens de la Saskatchewan. La confusion règne sur le marché des grains de provende, à tel point que personne ne sait quelle est la véritable base des prix.

Une voix: Otto le sait.

M. Lang: Elle a augmenté de 30 cents.

M. Gleave: Vous savez, quand nous avons demandé au ministre responsable de la Commission canadienne du blé et à celui de l'Agriculture de venir hier soir, ils ne l'ont pas fait.

M. Lang: Où?

M. Gleave: A la Chambre. Je ne suis pas surpris que le ministre l'ait ignoré. Cela fait partie de l'indifférence absolue du gouvernement. Il a imposé un plafonnement de 18 mois sur le tarif marchandises sans tenir compte de ce qui va se produire, car c'est bien trop compliqué d'étudier article par article le tarif et la politique du transport de marchandises et de prévoir les répercussions de certaines mesures.

M. Lang: Êtes-vous opposé au plafonnement?

M. Gleave: C'est comme celui des conservateurs. Ils en proposent un sur l'ensemble des prix.

M. Lang: Êtes-vous opposé à celui-ci?

M. Gleave: C'est se servir d'un marteau-pilon pour tuer une mouche.

M. Lang: Mais il ne s'agit pas d'une mouche.

M. Gleave: Au sujet du programme de pensions, monsieur l'Orateur, permettez-moi de dire ceci: Si la Chambre peut convaincre le ministre de faire la lumière sur le régime de pensions du CN, elle fera œuvre utile. Je vais lui

dire ce que pensent et disent les cheminots de ma circonscription. Selon eux, le CP exerce un droit de veto pour faire échec à toute initiative du CN dans le domaine des pensions. Ont-ils tort ou raison? Pour ma part, je crois qu'ils ont raison; voilà, monsieur le président, ce que pensent ces gens. Si le ministre et son secrétaire parlementaire, député de London, l'ignorent, j'en suis fort surpris. La plupart des cheminots le savent et, si vous le leur demandez, ils vous le diront.

Nous ne voulions plus qu'une compagnie privée, qui ne rend pas de comptes à la population mais qui a reçu des millions de dollars des contribuables canadiens, puisse opposer son veto à toutes les politiques que ce gouvernement ou le parlement peut élaborer au sujet des Chemins de fer nationaux du Canada, compagnie qui appartient aux Canadiens qui la financent.

Je vois que le ministre des Transports a quitté la Chambre. Je ne pense pas que cela ait vraiment d'importance. Il n'écoutait pas ce qui se disait. De toute manière, il ne répond pas aux lettres. Et je ne pense pas qu'il se soucie non plus de ce qui se passe dans l'Ouest.

Une voix: Certainement qu'il s'en soucie. Le gouvernement s'en soucie.

M. Gleave: S'il veille à la situation, pourquoi donc le CN a-t-il vendu le seul hôtel qu'il possédait à Saskatoon, hein? Combien les amis des honorables députés d'en face ont-ils payé l'hôtel? Voilà ce que la population de Saskatoon voudrait savoir. Quand nous direz-vous combien vos amis ont payé l'hôtel? Quand donc les députés d'en face nous communiqueront-ils les dossiers, parce que nous sommes impatients de le savoir? Et ne soyez pas si certains que la population de la Saskatchewan va oublier. La population ne va pas l'oublier. Vous faites fi des gens. Vous avez refusé de présenter les documents au comité permanent des transports de sorte que même ce comité ne peut arriver à connaître les faits. Vous ne voulez pas que nous apprenions ce qui s'est passé parce que vous ne pourriez supporter de voir les faits révélés au public. Je vous dis ici à la Chambre ce que j'ai l'intention de déclarer sur les estrades, aussi soyez prêts à répondre.

• (2020)

[Français]

M. La Salle: Monsieur le président, je voudrais apporter ma modeste contribution à l'étude du bill dont la Chambre est actuellement saisie.

Ce bill a comme objectif de renvoyer les employés des chemins de fer au travail dans le plus bref délai. Au fait, je crois que les répercussions de ce conflit ont été traitées de plusieurs façons, tantôt avec certaines tendances partisanes, tantôt d'une façon très objective.

Je pense, comme tous les députés, qu'il est regrettable que le gouvernement soit obligé de légiférer sur une question comme celle-ci. Tous les députés ont quand même le respect du travailleur, quoi qu'en pensent certains d'entre eux, qui se croient les seuls intéressés à défendre ses intérêts. Je crois que tous les députés veulent donner aux travailleurs la part qui leur revient et veulent leur donner justice. Bien sûr, il est facile de faire de la politique avec un débat comme celui-ci. Le Règlement de la Chambre permet justement aux députés de dire des bêtises, mais il ne les oblige pas à en faire. Donc, j'essaierai de ne pas en faire, monsieur le président.